

Samedi : Des incidents d'une rare violence.

Lors du mouvement de remontée de promenade, des hurlements sont entendus aux étages. Les agents interviennent rapidement et découvrent un détenu blessé au visage avec une plaie ouverte au front. Malgré l'intervention de deux agents pour l'évacuer, le détenu refuse en criant : "Des comptes vont se régler !"

La situation s'aggrave avec l'apparition du détenu A., muni d'un pic et d'une casserole, cherchant à en découdre. Il ordonne l'ouverture d'une cellule, ce qui lui est refusé. Il avance de manière menaçante vers une surveillante, obligeant son collègue à intervenir en le maîtrisant. Certains détenus viennent également prêter main-forte aux agents, qui parviennent à se replier et à sécuriser l'accès en refermant la grille palière.

Simultanément, un autre incident éclate dans les escaliers. Deux agents bloquent des détenus du 4e étage qui tentent de descendre au 3e étage pour en découdre. L'arrivée de renforts permet de les faire réintégrer leur étage avec difficulté.

Face à la tension, le Brigadier-Chef de quart ordonne la fermeture de tous les étages. Toutefois, le 2e étage du bâtiment 2 refuse la fermeture. La vigilance du PCI permet d'identifier une probable embuscade : des détenus du 263 manipulent des objets sur la coursive et sont aperçus armés de barres de fer.

L'officier de permanence et le directeur se rendent immédiatement sur place. Des négociations sont engagées. La fermeture du 263 est réalisée par le détenu blessé qui met les loquets et permet ainsi aux agents d'aller fermer le 3^{ème} B1 en sécurité.

Les repas sont distribués avec deux heures de retard, sous haute sécurité :

- 4 agents par étage (renforcés par le service de nuit),
- Ouverture des cellules une par une.

La situation se stabilise vers 21h30 avec un briefing du directeur, félicitant les agents pour leur professionnalisme en concluant « soyez fiers de vous » et annonçant que les 3e et 4e étages du bâtiment 1 resteront fermés le lendemain.

Dimanche : Surveillance Renforcée.

La journée de dimanche a été marquée par une vigilance accrue, avec la présence de l'officier de permanence et du chef de détention en soutien aux équipes. La distribution des repas s'est

déroulée sous haute sécurité, avec quatre agents équipés pour le 3e et 4e étage du bâtiment 1, et un binôme pour le reste de la détention. Un détenu du 3e étage B1 a tenté une agression avant d'être repoussé en cellule, tandis qu'une obstruction de la grille palière a été constatée au 2e étage B2. À 17h, un détenu en possession de stupéfiants et violent envers les agents a été placé en prévention.

Face à la tension persistante, un brigadier-chef est venu renforcer les équipes. Par mesure de précaution, les 3e et 4e étages du bâtiment 1 resteront fermés jusqu'à lundi midi, les détenus étant toutefois autorisés à participer aux activités en étant accompagné (promenade, sport, socio, ateliers).

Bilan du week-end :

- **Un agent en arrêt de travail (AT)**, en attente de son évaluation médicale pour déterminer la durée de son incapacité temporaire de travail (ITT). Il souffre d'un œdème avec épanchement au niveau de la cheville et se verra délivrer ses ITT ultérieurement.
- **Un agent fortement choqué psychologiquement**, nécessitant l'intervention de l'assistant de prévention.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et tenons à leur réaffirmer notre soutien total. Nous resterons à leurs côtés aussi longtemps que nécessaire.

L'UFAP UNSa Justice salue la réactivité et le professionnalisme des agents et remercie tous les personnels (surveillants, officiers et direction) pour leur engagement, leur professionnalisme et leur solidarité.

Le bureau local exige le transfert immédiat des meneurs et des sanctions exemplaires contre les détenus impliqués dans ces incidents. Il est impératif que la réponse de l'administration soit ferme et dissuasive afin d'éviter toute récurrence et de couper court à toute tentative future. La sécurité des agents et le maintien de l'ordre en détention ne sont pas négociables. Un message clair et sans ambiguïté doit être envoyé : toute atteinte à l'intégrité du personnel pénitentiaire sanctionnée avec la plus grande sévérité.

L'UFAP UNSa Justice reste vigilante et mobilisée pour défendre les intérêts des agents. La sécurité de tous doit rester une priorité !

L'UFAP UNSa Justice demande également des renforts en effectifs afin de garantir une meilleure sécurité pour les agents et de permettre l'ouverture des Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire (ELSP) dans les meilleures conditions. Face à l'intensification des violences en détention, il est impératif que des moyens humains supplémentaires soient alloués rapidement pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement de l'établissement